

## Le Canada aide à reconstruire des écoles à Sainte-Lucie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribuera à la reconstruction d'écoles à Sainte-Lucie, île des Antilles dévastée par l'ouragan Allen.

La subvention de l'ACDI, d'un montant de \$250 000 servira à la reconstruction de trois écoles secondaires à Vieux-Fort, Micoud et Soufrière. Ces écoles avaient été bâties à l'origine avec des fonds de l'ACDI.

L'Agence a aussi fourni \$50 000 à titre de secours d'urgence pour venir en aide aux sinistrés de l'île; cette somme s'ajoute aux \$5 000 consentis, le 6 août, à titre de contribution de "dépannage", par le haut-commissariat du Canada à la Barbade au gouvernement de Sainte-Lucie.

## Un système d'alerte canadien mis en place en Colombie

Un système de prévision des crues et d'alerte, dont la mise en place s'achèvera bientôt en Colombie, aidera à réduire des dégâts matériels et des pertes agricoles qui coûtent des millions de dollars.

Financé en partie par une subvention de \$1,2 million de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le projet a été mis en oeuvre au cours des trois dernières années par le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) du ministère canadien de l'Environnement. L'ensemble du matériel de communications radio a été fourni par des maisons canadiennes.

Le système se compose d'un réseau de stations radio capables de transmettre des données météorologiques et hydrologiques à une centrale où sont effectués le traitement et les prévisions. Environ 90 postes de mesure des précipitations et 55 stations radio sont en place. Le système a été élargi grâce à l'aide de l'organisation de défense passive colombienne.

Quatre hydrologues et quatre météorologues colombiens ont reçu une formation au Canada, principalement au siège du SEA. Ces personnes sont appelées à former une équipe de prévision des crues au sein de l'HIMAT (Instituto Colombiano de Hidrologia Meteorologia il Adecucion de Tierros), qui est l'équivalent du SEA. La Colombie a fourni la plupart des observateurs et s'est chargée de l'installation des stations radio.

## Nouvelle initiative gouvernementale de création d'emplois

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé que des allocations de l'ordre de \$103,5 millions seraient affectées aux Projets de développement communautaire du Canada, nouvelle initiative du gouvernement visant à créer des emplois dans les régions connaissant un taux élevé de chômage.

Les provinces maritimes, le Québec et la Colombie-Britannique recevront les allocations les plus substantielles, mais toutes les circonscriptions électorales fédérales participeront au programme. Une somme minimale de \$100 000 ira à chacune des 282 circonscriptions, mais celles où le taux de main-d'oeuvre excédentaire dépasse 8 p. cent recevront d'autres crédits grâce à une formule se fondant sur les données relatives à la population active et aux prestataires d'assurance-chômage. En outre, une allocation spéciale est prévue dans les circonscriptions ayant un fort excédent de main-d'oeuvre autochtone.

L'on prévoit que 19 400 personnes participeront à l'ensemble des projets de développement communautaire du Canada au cours de l'automne et de l'hiver prochains.

L'accent sera mis, signale M. Axworthy, sur les demandes de projets qui touchent des secteurs précis d'activité allant dans le sens des grandes priorités nationales et régionales; une attention particulière sera portée aux avantages à long terme résultant de ces projets.

Grâce aux Projets de développement communautaire du Canada l'on peut prendre des mesures spéciales visant à corriger les déséquilibres ou les inégalités au niveau des débouchés qui s'offrent à certains groupes de travailleurs. C'est pourquoi M. Axworthy voit dans ces projets un programme où les désavantages que subissent, au niveau de l'emploi, les femmes, les jeunes, les autochtones ou les handicapés physiques peuvent être minimisés.

## Visite du commandant de NORAD



Le commandant de la Défense aérienne du Nord de l'Amérique (NORAD), le lieutenant-général James Hartinger (ci-dessus), a visité le commandement des Forces aériennes du Canada, à Winnipeg, la base militaire de Beauséjour au Manitoba et le quartier général de NORAD à North Bay en Ontario.

Il s'est ensuite rendu, le 20 août, à Ottawa où il a eu des entretiens avec le chef de l'état-major des Forces canadiennes, le général Ramsey Withers, et avec d'autres fonctionnaires du ministère de la Défense.

## Accord sur le thon

Le Canada et les États-Unis ont procédé, le 22 août à Washington, à un échange de notes relatif à la pêche au thon albacore au large de la côte du Pacifique, ont annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc.

Les deux pays évitent ainsi une reprise du conflit qui les opposait depuis l'arrestation, l'an dernier par le Canada, de thoniers américains pêchant sans autorisation dans les eaux canadiennes.

Le différend découle d'une divergence de vues entre les deux pays quant à la juridiction en matière de pêche sur les grands migrateurs, dont fait partie le thon albacore. Le Canada maintient que sa juridiction s'étend à toutes les espèces marines à l'intérieur de sa zone de 200 milles. Cette position, qui concorde avec le régime élaboré par la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, est partagée par pratiquement tous les États côtiers du monde, à l'exception des États-Unis et du Japon. Ces derniers, qui disposent tous deux d'importantes flottes de pêche lointaine, soutiennent que les grands migrateurs ne relèvent pas de la juridiction nationale en matière de pêche.